

Montants des cotisations :

Possibilité de paiement en 3 fois avec remise de trois chèques à la prise de licence.

Jeunes	: 150 € (matériel compris*)
Jeunes	: 120 €
Adultes	: 190 € (matériel compris*)
Adultes	: 160 €
Handisport	: 100 €

(Part club + licence handisport)

*Matériel : 8 flèches, palette et carquois.

Dépôt d'une caution de 150 € pour tout prêt d'arc.

Aucune licence ne sera prise sans présentation d'un certificat médical d'aptitude au tir à l'arc.

La cotisation comprend :

- L'adhésion au club
- Le prêt de l'arc la 1^{ère} année (prévoir l'achat l'année suivante)
- La licence de la FFTA
- L'assurance
- La prise en charge des inscriptions aux Championnats Départementaux et Régionaux
- Participation financière aux frais de déplacement pour les Championnats de France (Somme forfaitaire déterminée par le Conseil d'Administration)

Les Archers L'Islois

870, Chemin des courses

Hippodrome Saint-Gervais

84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Tél. : 04 90 21 53 56 (Répondeur)

Mail : contact@archerslislois.com

Site : <http://archerslislois.com>



La cotisation est annuelle. Avec elle vous pouvez vous entraîner mais aussi participer à toutes les compétitions organisées par la FFTA et la FFH.

Elle vous donne droit à toutes les manifestations organisées par le club.



Les Archers L'Islois



Le tir à l'arc :

LOISIR

PASSION

COMPETITION

Venez découvrir et essayer le tir à l'arc lors de n'importe quelle séance d'entraînement. Tout le matériel vous sera prêté par le club.

Le tir à l'arc c'est quoi ?

Un loisir :

On tire à l'arc en club :

- Pour acquérir les notions de base
- Pour se perfectionner
- Pour continuer à titre de loisir
- Pour aborder la compétition

Un sport :

Chaque semaine des compétitions sont organisées dans la région. Les Archers l'Islois sont toujours présents et commencent à impressionner les grandes équipes.

Une passion :

Le tir à l'arc c'est un état d'esprit : calme, sérénité et décontraction sont de rigueur. Il convient parfaitement comme deuxième sport pour travailler le « mental ».

Le tir à l'arc pour qui ?

Le tir à l'arc peut se pratiquer dès 8 ans. C'est un sport à part entière dans lequel on tire de 10 à 70 mètres !!!

Horaires des entraînements

Tir en salle

Lundi :

Permanence club : à partir de 20H00

Mercredi :

Entraîn. Jeunes 8/12ans : 14H00 à 16H00

Entraîn. Jeunes 12/16ans : 16H00 à 18H00

Entraîn. Compétiteurs : 18H00 à 20H00

Jeudi :

Permanence club : à partir de 20H00

Vendredi :

Entraîn. Handisport : 16H00 à 17H30

Entraîn. Jeunes Compét. : 17H30 à 19H00

Entraîn. Adultes (toutes cat.) : 19H00 à 20H30

Un suivi technique est mis en place pour les Archers Compétiteurs. Encadrés par les initiateurs de Club, ils sont supervisés par Nicolas, Brevet d'Etat au sein du Comité Départemental de Vaucluse, chaque vendredi ainsi qu'un mercredi sur deux.

Les horaires et planning d'entraînement sont affichés en salle en fonction du nombre et de catégories d'archers et doivent être impérativement respectés pour la bonne marche du Club.

Terrain de tir

Chemin des courses.

(Toutes les distances de 10 à 70 mètres)

Présentation des Archers l'Islois

- ◆ C'est un club qui existe depuis 1982.
- ◆ C'est un club qui bouge :
 - Organisation de compétitions
 - Organisation de manifestations :
 - Journées initiations
 - Stages « Pass Vacances »
 - Téléthon ...
- ◆ C'est un club qui obtient des résultats :
 - Titres de champion de France
 - Qualifications aux championnats de France
 - Titres de champion de ligue
 - Titres de champion départemental
 - Présent sur tous les concours régionaux
- ◆ C'est un club ouvert :
 - Aux enfants
 - Aux valides de juniors à super-vétérans
 - Aux handicapés (tir à l'arc, pousse à l'arc, sarbacane)
- ◆ C'est un club agréé par :
 - La Préfecture de Vaucluse
 - Jeunesse et Sports
 - La Fédération Française de Tir à l'Arc
 - La Fédération Française Handisport
- ◆ C'est la présence d'un encadrement technique avec des formateurs.